

Identification du module

Personnes ciblées : Installateur/installatrice en chauffage CFC ou personnes au bénéfice d'une formation équivalente.

Temps indicatif : Pour un traitement méthodique-didactique approprié du module, nous recommandons aux prestataires de planifier environ 52 heures de cours (~ 69 leçons de 45 min).

1. Compétences

Après avoir réussi l'examen du module, vous êtes en mesure de prendre en charge le déroulement de la commande et la communication entre l'architecte, le maître de l'ouvrage et le projeteur en chauffage. Vous connaissez les systèmes de chauffage utilisés et leurs composants ainsi que les exigences en technique de chauffage concernant l'alimentation en énergie, la production de chaleur, la distribution de chaleur et la chaleur dégagée.

2. Sujets / objectifs

Sujet : 1. **Alimentation en énergie**

- Objectifs :**
- 1.1 Vous mettez en évidence le domaine d'application des agents énergétiques renouvelables (C2).
 - 1.2 Vous mettez en évidence le domaine d'application des agents énergétiques non renouvelables (C2).
 - 1.3 Vous expliquez les prescriptions et les directives légales relatives aux différents agents énergétiques (C2).
 - 1.4 Vous expliquez les bases du stockage de l'énergie (C2).
 - 1.5 Vous déterminez approximativement les besoins en combustible (C3).
 - 1.6 Vous appliquez les directives Gaz dans la pratique (C2).

Sujet : 2. **Production de chaleur**

- Objectifs :**
- 2.1 Vous expliquez les prescriptions et les directives légales relatives à différents systèmes de chauffage (C2).
 - 2.2 Vous décrivez différents producteurs de chaleur (C2).
 - 2.3 Vous décrivez les bases de la technique de combustion (C2).
 - 2.4 Vous déterminez l'aération de la chaufferie ainsi que l'alimentation en air de combustion (C3).
 - 2.5 Vous décrivez différents systèmes de production d'eau chaude (C2).
 - 2.6 Vous décrivez des accumulateurs de chauffage (C2).
 - 2.7 Vous décrivez différents caloporteurs (C2).
 - 2.8 Vous décrivez des systèmes de chauffage à distance (C2).
 - 2.9 Vous décrivez les bases des installations à eau surchauffée et à vapeur (C2).

Sujet : 3. **Distribution de chaleur**

- Objectifs :**
- 3.1 Vous décrivez les matériaux des conduites et les systèmes de tuyauteries (C2).

- 3.2 Vous décrivez les domaines d'application des robinetteries et des instruments de mesure (C2).
- 3.3 Vous déterminez, sur la base des prescriptions légales, l'isolation des appareils, tuyauteries et robinetteries (C3).

Sujet :

4. Émission de chaleur

Objectifs :

- 4.1 Vous décrivez différents types de radiateurs (C2).
- 4.2 Vous décrivez différents systèmes de chauffage par surface (C2).
- 4.3 Vous décrivez différents systèmes de chauffage par le plafond (C2).
- 4.4 Vous décrivez différents systèmes de chauffage à air chaud (C2).
- 4.5 Vous décrivez des robinetteries de raccordement et de régulation pour des systèmes d'émission de chaleur (C2).

3. Examen du module / aides

Vous terminez le module par un examen écrit de 60 minutes.
L'ensemble des documents écrits sont autorisés à l'examen. Une partie de l'examen du module peut être effectuée sans documents écrits.

4. Validité du certificat de module

Le certificat de module est valable pendant 5 ans.